



P.V. DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

le 18-1-2014 à CLICHY

La réunion débute à 11 heures 30.

Le Comité est présent au complet.

- *Lecture du P.V. de la dernière réunion. Le P.V. est approuvé après y avoir apporté une modification.*

- ***RAPPORT FINANCIER :***
Le bilan complet et précis sera développé lors de l'A.G. le mois prochain. Cependant J.P. GODART estime un solde positif d'environ 4000 €.
Le Comité approuve le budget 2013 à l'unanimité.
Le Président va faire le nécessaire auprès de la banque pour que nous puissions avoir tout règlement (boutique ou adhésions) en passant par paypal ou par carte bancaire.

- ***CHARTRE D'ELEVAGE :***
Dans un mail F. BEJOTTES fait allusion aux signataires de la charte qui, selon lui, ont des pubs gratuites sur le site. Cela est faux puisque l'on sait très bien qu'ils paient 40€ par chiot au Club. Le Comité estime que l'on ne distingue pas très bien les signataires des non signataires sur notre site. Bien sûr ces derniers ne bénéficient que d'une ligne alors que les autres ont des photos, mais cela n'est toujours pas très distinct et demande à être amélioré.

Après les votes, le nouveau Bureau devra nommer un responsable de la Charte, afin de noter rigoureusement les portées et donner la liste des naissances au Trésorier.

Dans l'immédiat c'est S. AVENARD qui devra faire la liste des naissances et la transmettre aux membres du bureau DCF concernés par ces informations.

➤ **DELEGATIONS :**

RAPPEL : Le Club fait à chaque nouveau délégué une dotation de 500 € pour lui permettre de démarrer ; Lorsqu'un délégué abandonne sa charge il doit remettre au Club l'intégralité de sa caisse. Cela se fait depuis des années et c'est valable pour tous. A ce propos, il est rappelé que les délégués doivent, chaque année, remettre leur bilan au trésorier.

Le dossier de Bérengère MOURAND a été étudié par le Comité, une réponse lui sera donnée après les élections.

Virginie SCHUTZ souhaite organiser une ZTP en septembre 2015, dans le cadre de la R.E. d'ALSACE. Approbation du Comité.

➤ **UTILISATION :**

Lors de la dernière réunion du Comité, il avait été décidé que le TC serait organisé seulement lors de la N.E. et du Grand Prix de Travail. Cette année, exceptionnellement, il ne peut se dérouler à la N.E. ; il aura donc lieu en ILE DE France le 26-10-14 lors de la R.E. Le Comité décide de prendre en charge les 2 testeurs et l'homme d'attaque.

D'autre part le Président rappelle que nos tests, tels qu'ils ont été conçus, évaluent la sociabilité, le courage et le contrôle du chien. Il n'y a aucune nécessité d'une marche au pied parfaite ou d'une garde au ferme impeccable ; le chien doit uniquement être sous le contrôle de son maître. C'est pourquoi le Comité décide à l'unanimité de supprimer les excellents A et de ne plus nommer le meilleur test à la fin de chaque expo.

➤ **RAPPORT ADMINISTRATIF :**

A ce jour le Club compte 438 adhérents. Il est à noter que la charte a permis d'avoir 154 adhérents en 2013, et ce grâce au bon travail des signataires. Qu'ils en soient remerciés.

➤ **NATIONALE D'ELEVAGE :**

V. PIQUREL et C. CALLEJON se sont rapprochés de la SCIF et ont pris des contacts en prévision de la prochaine N.E. Cette manifestation aura lieu le 8 mai 2014 à FLINS / SEINE dans le cadre d'une exposition.

Les juges pressentis sont Mmes Marie-José MELCHIOR et Angélique HEYNARD-FEDELI.

➤ **AFFAIRE LAURENT JEUDY :**

Le Président relate au Comité l'incident survenu à la R.E. d'Alsace. Le Président émet une plainte sur cet incident. Les faits sont à la disposition du Comité ainsi que les courriers des témoins de la scène. Il précise en outre que M. JEUDY ne tient absolument pas compte des obligations d'un testeur ; en effet M. JEUDY officie en tant que testeur avec un signe d'appartenance ce qui est interdit par le règlement de la SCC. Par ailleurs, lors de la R.E. d'Alsace le 29 septembre 2013, M. JEUDY s'est permis d'arrêter les tests pour aller présenter les chiens dont il fait la publicité. Ceci est totalement interdit par le règlement du DCF.

L'affaire est suspendue jusqu'au prochain bureau.

Le garant de tout ce qui se passe au Club c'est le Président. Sa parole doit obligatoirement être prise en compte.

➤ **ELECTIONS :**

Tout a été mis en place. Les bulletins partent aujourd'hui même.

➤ **SANTE :**

Virginie a obtenu l'accord du Pr Pascal FAYOLLE pour lire les radios des hanches et soulager ainsi le Pr REMY. Il s'engage à les lire en 15 jours, ce qui est appréciable. A noter : il demande les photocopies des pedigree des chiens concernés. Désormais les résultats seront publiés dans la revue et sur le site.

S'agissant de la cardiomyopathie dilatée Virginie prépare un compte rendu de la conférence qui a eu lieu à Maisons Alfort le 14 décembre 2013. Un protocole de dépistage va être mis en place ; Désormais une échocardiographie sera exigée non seulement pour obtenir la cotation 4, comme il avait déjà été décidé, mais également pour l'homologation du titre de Champion et pour tous les chiens importés.

Il est fortement conseillé de pratiquer sur tous les reproducteurs une échographie et un doppler tissulaire tous les 18 mois (de 18 mois à 8 ans) et idéalement la pose d'un holter pendant 24 heures. La liste des chiens indemnes sera publiée.

➤ **REVUE :**

Le Club est toujours à la recherche d'un volontaire, sérieux, capable et désirant s'impliquer durablement dans la tenue de la revue.

➤ **DIVERS :**

Pour répondre à un mail de Franz BEJOTTES le prix des pubs est ainsi défini :

❖ Page de couverture	200 €
❖ Page intérieure	150 €
❖ $\frac{1}{2}$ page	80 €

Tous les sujets ayant été abordés, le Président lève la séance à 17 heures.

Le Président

Serge DEBSKI

La Secrétaire

Geneviève ALESSANDRA